



Crapaud Rouge Infos

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2023



Localiti



É D I T O D U M A I R E

2023 : ANNÉE ATYPIQUE



Le 49/3 soi-disant d'exception, est devenu au fil des mois un outil législatif du quotidien ne suscitant désormais que très peu de contestations au parlement.

Un parlement plus divisé que jamais où chacun agit parfois plus en préparant le coup d'après... bien évidemment les prochaines élections.

Il est fort à parier que les événements actuels vont quelque peu bouleverser la position de nos concitoyens sur les prochaines élections quelles qu'elles soient. C'est bien dommage car la peur du lendemain n'est jamais bonne conseillère.

En cette année 2023 nous avons vu défiler un nombre bien trop important d'événements internationaux le plus souvent dramatiques que ce soit la guerre au haut Karabakh où l'Azerbaïdjan a décidé de chasser les arméniens de leur fragile îlot. Un conflit peu médiatisé en comparaison à la guerre en Ukraine où chaque jour meurent des dizaines de combattants des 2 camps dans un interminable conflit lourd de conséquences pour l'Europe entière.

Et maintenant, depuis le 7 octobre dernier, c'est le moyen orient avec ses atrocités quotidiennes qui concentre toute l'attention de nos médias nationaux, prompts à passer d'un conflit à l'autre jusqu'à la saturation. Trop d'informations tuent l'information.

Nous sommes proches de Noël, alors formulons le vœu que ces guerres se terminent le plus rapidement possible.

Au niveau de notre commune nous avons terminé les travaux de voiries budgétisés pour 2023. Il était temps ! Ces travaux ont été terminés juste la veille de la course cycliste. Les marquages au sol, ainsi que de nombreux petits aménagements sur la voie verte ou sur les sentiers de randonnées sont aujourd'hui également terminés.

A priori, les travaux de construction du complexe de Kervalo devraient débiter au milieu de l'année 2024 pour une durée d'environ 18 mois.

Ce projet est, je le rappelle avec force, le projet phare de cette mandature. Nous le réaliserons avec sagesse en respectant notre programmation financière.

La population et nos nombreuses associations disposeront ainsi d'un équipement attendu, moderne, économe en énergie et parfaitement intégré dans son environnement.

Les travaux dans les rues de Kerezen et de Kervalo réalisés ces dernières semaines consistent à renforcer le dimensionnement des réseaux au vu des travaux à venir pour le complexe intergénérationnel et l'espace habitat de Kervalo.

S O M M A I R E

• EDITO DU MAIRE	2
• VIE MUNICIPALE	3
• VIBREZ AVEC L'ÉNERGIE ANIMATRICE	8
• ÇA VA SE PASSER CHEZ NOUS	13
• DOSSIER.....	14
• LE COIN DES ASSOCIATIONS.....	16
• QUOI DE NEUF À L'AGGLO ?.....	18
• VIE QUOTIDIENNE	22

Directeur de la publication : Marcel Serandour
Rédaction, conception et réalisation : Sandrina Mendes, RoudennGrafik, Annaïk Michel
Crédit photo : Mairie de Tréveneuc, SBAA, sandrina Mendes
Impression : RoudennGrafik



MISSIONS ARGENT DE POCHE

Nous avons eu l'occasion d'échanger très récemment avec les associations communales sur les animations de l'année écoulée mais également sur les programmations de 2024 qui seront une nouvelle fois riches et variées, témoignant ainsi tout l'engagement de nos nombreux bénévoles, sans qui rien ne serait possible. Le nombre et la diversité des animations proposées nécessitent une coordination de l'ensemble des associations pour la réalisation d'un calendrier communal où chacun doit trouver sa place et ce, en coordination avec la municipalité venant régulièrement en soutien pour la mise à disposition de matériel et bien souvent pour le montage des diverses installations.

Les fêtes de fin d'année sont là, elles nous feront oublier quelques temps les difficultés quotidiennes, profitons de ces moments magiques auprès de nos proches et de nos amis.

A toutes et à tous, au nom du conseil municipal je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et avec un peu d'avance une très bonne année de bonheur et de santé 2024, en vous invitant par ailleurs à la cérémonie des vœux qui, comme l'année dernière, aura lieu au château de Pommorio le vendredi 12 janvier à 18h30.

Marcel SERANDOUR

Cet été, la commune de Trévénéuc a eu le plaisir de collaborer avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour mettre en œuvre un programme novateur dénommé «Missions Argent de Poche». Destiné aux jeunes de 14 à 18 ans, ce projet visait à offrir des opportunités d'engagement rémunérées tout en favorisant le développement de compétences et le renforcement du lien social.

En partenariat avec la CAF, une variété d'actions accessibles aux jeunes a été proposée, encouragée par la participation active des élus locaux qui ont généreusement consacré leur temps à encadrer ces jeunes participants. Nous sommes ravis de constater un engouement significatif lors de cette première édition, avec la participation de près d'une douzaine de jeunes.



Les retours positifs et l'enthousiasme des participants nous encouragent à renouveler cette initiative lors des prochaines vacances d'avril et de cet été.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude envers les adolescents qui ont contribué au succès de ces missions.

Nous espérons voir une participation encore plus importante lors des prochaines missions Argent de Poche et restons engagés dans la promotion de l'implication des jeunes dans des initiatives porteuses de sens pour leur développement personnel et pour le bien-être de notre communauté.





CONVENTION AVEC L'ASLH CAP À CITÉ

Suite à la fermeture de notre école, Tréveneuc a dû faire face à des défis en termes de services périscolaires et de loisirs pour les enfants. Conscient des difficultés rencontrées par les parents et soucieux d'apporter une solution viable, le conseil municipal a pris une décision stratégique en vue d'améliorer la qualité de vie des familles locales.



Après des discussions approfondies, le conseil municipal a pris la résolution de conclure une convention triennale avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Binic-Etables-sur-Mer : l'association Cap à Cité. Cette collaboration vise à offrir aux enfants de Tréveneuc un accès prioritaire aux services proposés par cet établissement, en cas de demande.

Une caractéristique distinctive de cette convention est l'absence de tarification hors commune. Cette approche a été adoptée dans le but de garantir une accessibilité équitable pour toutes les familles de la commune, éliminant ainsi les barrières financières qui pourraient entraver la participation des enfants aux activités périscolaires.

Le conseil municipal reconnaît que la situation n'est pas parfaite, mais cette initiative représente une solution fiable et pérenne pour répondre aux besoins des parents en matière de garde d'enfants. En établissant ce partenariat avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Binic-Etables-sur-Mer, la commune aspire à offrir une alternative pratique et de qualité pour les parents, tout en assurant un environnement enrichissant pour les enfants.

La signature de cette convention marque une étape importante dans l'engagement continu de Tréveneuc envers le bien-être de ses résidents, y compris les familles et les jeunes générations.



TAXE SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Nous souhaitons vous informer des récentes évolutions concernant la taxe d'habitation sur les résidences secondaires dans notre commune. Conformément à l'article 1407 ter du code général des impôts (CGI), les conseils municipaux des communes situées dans le périmètre d'application de la taxe sur les logements vacants (TLV) peuvent désormais appliquer une majoration de la cotisation de taxe d'habitation.

1- PRINCIPALES INFORMATIONS :

Portée de la Majoration :

Les conseils municipaux peuvent majorer la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Cette mesure s'applique aux logements meublés.

Échelle de Majoration :

Le pourcentage de majoration peut varier entre 5 % et 60 %.

Intégration dans le Plafond Existant :

Le taux majoré est intégré dans le plafond existant des taux de taxe d'habitation.

Conditions d'Application :

L'instauration de la majoration est subordonnée à une délibération prise par le conseil municipal de la commune. Celle-ci doit être prise avant le 1er octobre d'une année pour être applicable aux impositions dues à compter de l'année suivante.

Liste des Communes Concernées :

Les communes situées dans le périmètre d'application de la TLV figurent sur la liste annexée au décret n° 2013-392 du 10 mai 2013.

2- CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

Comment cela fonctionne ? Si vous possédez une maison secondaire (une maison où vous n'habitez pas tout le temps), vous pourriez devoir payer un peu plus d'impôts. La somme supplémentaire sera de 30% de ce que vous payez déjà.

Que faire si c'est vous ? Vous n'avez rien à faire pour le moment.

Quand cela commence-t-il ? L'application de la surtaxe sera effective en 2024.



3- POURQUOI CES CHANGEMENTS ?

Tourisme et Attractivité :

Notre commune est classée comme une destination touristique prisée, qui attire de nombreux visiteurs. La beauté de notre côte a entraîné une hausse importante des prix immobiliers (plus de 22 % depuis 2015).

Nombre de Résidences Secondaires :

Selon le recensement de 2020 (INSEE), nous comptons 194 résidences secondaires dans notre commune.

Exigences des Propriétaires :

Les propriétaires de résidences secondaires ont des attentes élevées en termes de services et d'équipements, nécessitant des investissements importants. Eu égard à ce niveau d'exigence, le conseil municipal a estimé qu'il était juste que les propriétaires de résidences secondaires contribuent davantage au développement de la commune.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Le conseil municipal, après des discussions approfondies, a décidé de mettre en place une majoration de 30 % en 2024 sur la part communale de la cotisation de taxe d'habitation pour les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

UNE NOUVELLE MARIANNE TRÉVENEUCOISE PREND VIE !



C'est avec une grande excitation que nous vous annonçons que la toute nouvelle Marianne de la mairie est actuellement en cours de façonnage et nous sommes ravis de partager avec vous qu'elle sera une véritable Trévénéucquoise !

L'artiste sculpteure, Christine LE LURON, a accepté le défi de créer cette œuvre qui ornara notre mairie. Sa passion et son talent vont donner vie à une Marianne unique et empreinte de l'esprit dynamique de notre belle commune.

Nous avons hâte de voir émerger cette œuvre unique qui reflétera la fertilité et la singularité de Trévénéuc. Restez à l'affût pour l'inauguration officielle de notre nouvelle Marianne, un symbole qui continuera de représenter notre communauté avec élégance et authenticité.

Un grand merci à M^{me} LE LURON pour sa contribution artistique exceptionnelle !





RETOUR DES SONDAGES : VERS UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE !

Nos récents sondages en ligne ont recueilli une trentaine de réponses chacun. Ces retours alimentent notre réflexion, merci à vous.

1. Aménagements de cheminements doux :

Dans notre enquête sur les aménagements de cheminements doux, plusieurs points ont émergé. Il semble y avoir des préoccupations autour de la limitation de vitesse à 30 km/h en dehors du bourg, des priorités à droite qui ne sont pas toujours respectées et des défis liés aux voitures stationnées sur les voies partagées. Il est intéressant de noter qu'à ce jour, aucune augmentation significative de la fréquence d'accidents n'a été constatée sur le terrain. Cependant, nous observons avec joie une augmentation notable du nombre de cyclistes et de piétons, soulignant l'impact positif des voies douces et voies vertes.

2. Nom de l'espace Kervalo :

Le sondage portant sur le nom de l'Espace Kervalo a également suscité environ une trentaine de réponses. Certaines propositions n'ont pas été retenues, tandis que d'autres, exprimées en breton ou en gallo, ont capté votre attention. Des suggestions telles que «Tremen», signifiant le passage en breton et «Rigodon», évoquant la notion festive d'un repas entre amis, ont été relevées.

De nouvelles réunions auront lieu pour approfondir ces discussions avant de nommer officiellement cet espace intergénérationnel. Votre implication continue est essentielle dans ce processus et nous sommes impatients de continuer à façonner notre communauté ensemble.

Merci à tous ceux qui ont participé et partagé leurs opinions.



PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVENTIVES À L'ATTENTION DES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS

Chaque année, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Saint-Brieuc Agglomération, en collaboration avec les 32 communes qui le composent, met en place des actions de prévention santé gratuites sur le territoire.

En déployant des initiatives de proximité, notamment sur l'antenne Sud Goëlo couvrant les communes de Binic-Étables, Lantic, Plourhan, Saint-Quay et Tréveneuc, nous cherchons à répondre aux souhaits d'activités diverses à travers des ateliers dédiés à la mémoire, la nutrition, le sommeil, le numérique, ainsi que des activités physiques adaptées, telles que la gym douce.

À vous de choisir en fonction de vos envies et disponibilités.

Événements Programmés à Tréveneuc pour l'Année 2024 :

1. Conférence de Présentation et Inscription pour les Activités Physiques Adaptées :

- Date : Mercredi 10 janvier à 10h30
- Lieu : Salle des loisirs

2. Réflexion sur le DO-IN : Séances d'Auto-massage :

- Nombre de Séances : 6
- Objectif : Libérer les tensions et prendre soin du corps.

3. Ateliers Numériques :

- Objectif : Prise en main ou actualisation des connaissances sur l'utilisation du portable ou de la tablette, incluant la réponse aux documents administratifs.
- Lieu : Bibliothèque ou salle des loisirs, en fonction des besoins exprimés.

Pour les deux dernières activités, nous vous invitons à nous faire part de votre intérêt en vous manifestant à l'accueil de la mairie. Vous pouvez également nous faire part des thématiques spécifiques que vous souhaiteriez voir abordées (cf : questionnaire intégré au bulletin).

Nous sommes impatients de vous accueillir à ces activités enrichissantes et propices au bien-être.

Les ateliers Activité physique



CONFÉRENCE
GRATUITE

Mercredi 10 Janvier
À 10h30

Salle des loisirs - Tréveneuc

Présentation des bienfaits de l'Activité
Physique Adaptée
Présentation des ateliers proposés en 2024

Contact : Elsa Martins Association Siel Bleu
elsa.martins@sielbleu.org 06 69 75 77 02



BRETAGNE

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



VIBREZ AVEC L'ÉNERGIE DE TRÉVENEUC !

L'année a été riche en animations dans la commune ! Grâce à une collaboration étroite entre les associations locales et la municipalité, Tréveneuc est en ébullition constante. Il est essentiel de célébrer cette synergie vibrante et de travailler à sa pérennisation. Ensemble, nous sommes le moteur qui propulse notre belle commune vers de nouveaux sommets d'activité et d'enthousiasme.

UN TRIOMPHE FLORAL LORS DE LA FÊTE DES JARDINS D'AVRIL ET OCTOBRE

En avril et en octobre, nous avons de nouveau célébré la nature et la beauté florale lors de l'incontournable Fête des Jardins organisée par Christophe Courcy. Cet événement bisannuel, désormais traditionnel, a connu un succès retentissant, enchantant amateurs de jardinage et passionnés de botanique.

Les allées animées du château de Pomporio ont accueilli pléthore d'exposants passionnés, offrant aux visiteurs une variété exceptionnelle de plantes, de fleurs et de produits liés au jardinage. L'atmosphère était empreinte de curiosité, d'échanges et de découvertes pour les amoureux de la nature, tandis que les experts en jardinage partageaient leurs connaissances avec enthousiasme. Les conférenciers, toujours d'un excellent niveau d'expertise ont partagé leur savoir avec un public enchanté.

Que vous soyez un habitué ou un nouveau venu, la Fête des Jardins offre une opportunité unique de flâner à travers des étals colorés, de dénicher des trésors horticoles et de recueillir des conseils avisés des exposants passionnés. Les participants ont pu trouver leur bonheur parmi une multitude de plantes et d'accessoires, contribuant ainsi à faire de ces événements une réussite mémorable.

Ces festivités horticoles ne sont pas seulement des rendez-vous appréciés des amateurs de jardinage, mais également des moments forts de convivialité au sein de notre commune. Nous attendons avec impatience les éditions futures de ces rendez-vous incontournables pour célébrer ensemble la splendeur de nos jardins. La prochain aura lieu les 13 et 14 avril 2024 sur le thème de « Bien vivre au Paradis ».



JAZZ Ô CHÂTEAU 2023 UN TRIOMPHE MUSICAL

Le festival Jazz Ô Château a une fois de plus électrisé son public lors de son édition 2023, laissant une empreinte mémorable dans les esprits des amateurs de musique. Cette année a marqué un jalon particulier dans l'histoire du festival, avec des concerts à guichets fermés et des animations gratuites qui ont attiré une foule enthousiaste.

Les scènes du festival ont résonné avec des performances éblouissantes d'artistes de renom, apportant une diversité musicale qui a conquis les spectateurs. Des moments magiques ont été partagés, créant une atmosphère vibrante et une énergie contagieuse dans l'enceinte du château. La qualité exceptionnelle des artistes a indéniablement contribué à faire de cette édition un succès retentissant.

Les animations gratuites, ouvertes à tous, ont également connu un beau succès, accueillant un public nombreux qui a participé avec entrain à ces événements parallèles. Cette ambiance conviviale a ajouté une dimension festive et inclusive à l'ensemble du festival.

Alors que les dernières notes résonnent encore dans nos esprits, l'attente commence déjà pour l'édition 2024 **qui se tiendra les 3, 4 et 5 mai**. Les passionnés de jazz et les fervents du festival sont invités à marquer d'ores et déjà leur calendrier, car l'expérience Jazz Ô Château de l'année prochaine promet d'être tout aussi exceptionnelle. La programmation et la réservation des billets seront scrutées de près, car l'engouement pour cet événement grandissant exige d'agir promptement pour garantir sa place au cœur de ce rendez-vous musical incontournable. Restez à l'écoute pour découvrir les prochains chapitres de cette épopée musicale qui nous enchante chaque année.



LE SPORT EN PLEINE ACTION

Tréveneuc a été le théâtre d'une effervescence sportive cet été, accueillant des événements majeurs tels que les courses cyclistes Tréveneuc-Plourhan-Lantic, l'Agglo-Tour et le triathlon de la baie.

Ces événements ne sont pas simplement des compétitions sportives, mais des manifestations qui exigent une grande coordination. La sécurité des sportifs et des riverains est une priorité et il est indéniable que l'organisation de tels événements demande un effort concerté. Tréveneuc, cependant, a relevé le défi, démontrant sa capacité à orchestrer des moments uniques malgré quelques contraintes.

Le secret réside dans une organisation planifiée sur des temps très courts et prévue avec minutie. La commune a prouvé qu'elle était plus que capable de jouer un rôle central dans ces événements sportifs, montrant ainsi sa volonté de rester un acteur incontournable dans le domaine.

Un immense merci doit être adressé en particulier à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces moments sportifs. Leur engagement infatigable et leur enthousiasme ont véritablement fait la différence, créant une atmosphère dynamique et stimulante.

Ensemble, nous avons prouvé que Tréveneuc ne recule pas devant les défis sportifs. Alors que l'hiver commence, nous attendons déjà avec impatience les prochaines occasions de vibrer au rythme du sport dans notre belle commune !



UNE SAISON D'ANIMATIONS ÉCLATANTE À TRÉVENEUC !

Au cœur de la vie tréveneucquoise, la municipalité, le comité des fêtes, l'association Tréveneuc anim Touseg, la société de chasse « La Saint-Marc », les amis de la chapelle, l'atelier tréveneucquois et autres associations ont une fois de plus uni leurs forces pour créer une saison d'animations exceptionnelle. L'apogée de cette effervescence festive a été atteinte lors de l'anniversaire mémorable du Fest Noz, où des groupes renommés ont enflammé la scène, offrant une fête inoubliable à tous les participants.

Les concerts, qu'ils aient pris place sur la place du bourg ou à port Goret, ont été un autre point fort de cette saison animée. Malgré des programmations concurrentes dans les communes environnantes, le public a répondu en masse, démontrant ainsi son attachement aux événements musicaux locaux.

Ces animations, parsemées tout au long de la saison, ont insufflé un dynamisme contagieux à la commune. Elles ont créé des moments de partage, de convivialité et ont façonné l'identité festive de Tréveneuc. Au cœur de tout cela, une équipe de bénévoles a joué un rôle clé, apportant des idées novatrices et orchestrant des animations de qualité.

Quelle chance de pouvoir compter sur ces bénévoles motivés, porteurs d'une énergie inépuisable et sur des idées brillantes qui ont contribué à faire de chaque événement un succès retentissant. Tout est réuni pour que l'année 2024 soit également empreinte de belles festivités, enrichissant ainsi la vie de notre commune. Restez connectés pour vivre une année pleine de découvertes, de rires et de moments festifs à Tréveneuc !



LES VIDE-GRENIERS DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-MARC

La saison des trouvaillies et des bonnes affaires a été inaugurée et conclue en beauté cette année grâce aux incontournables vide-greniers organisés par la Société de Chasse « La Saint-Marc » à Tréveneuc. Bénéficiant d'une météo clémente, ces rendez-vous ont attiré une foule enthousiaste à la recherche de trésors cachés.

Les allées du château de Pommorio ont été le théâtre d'une vaste étendue de trésors oubliés, tandis que la place du bourg s'est transformée en un véritable marché aux merveilles. Exposants et chineurs se sont mêlés dans une atmosphère animée, créant un espace dynamique de commerce et de convivialité.

Les passionnés de bonnes affaires ont pu dénicher des perles rares parmi les stands variés, offrant tout, des antiquités aux objets vintage. Les vendeurs, tout aussi enthousiastes, ont partagé leurs trésors et histoires avec des acheteurs potentiels, créant ainsi une communauté de chasseurs de trésors.



UNE RICHESSE ARTISTIQUE À TRÉVENEUC !

La commune de Tréveneuc ne se contente pas de briller par ses festivités ; elle offre également une scène florissante pour la culture. Tout au long de l'année, la salle des loisirs a accueilli une série d'expositions artistiques : peinture, poterie et diverses formes d'art ont trouvé leur place dans notre commune.

Ces expositions ont reçu un bel accueil et ont permis aux artistes locaux de partager leur talent avec la communauté.

La mairie elle-même continue de se transformer en galerie éphémère, présentant des tableaux qui éveillent la curiosité des amateurs d'art et animent l'espace d'accueil. Cet engagement envers la diversité artistique renforce l'identité culturelle de Tréveneuc et offre une plateforme d'expression créative.

Restez à l'affût pour découvrir les prochaines expositions qui continueront d'enrichir notre vie culturelle à Tréveneuc.



Expo mairie



Expo Mme Andrée Marc



Expo atelier tréveneucis



CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE : À LA MÉMOIRE DES HÉROS TRÉVENEUCOIS

A l'heure des commémorations de Mai 1945, la victoire sur l'opresseur fut une lutte acharnée par l'armée des ombres. Ils n'ont pas été suffisamment célébrés de leur vivant c'est pourquoi il est bon de raviver leur mémoire. Parmi eux 5 concitoyens Trévénéucis ont réalisé des sacrifices pour notre liberté. Ils se sont illustrés par leur courage et leur patriotisme durant la résistance à l'envahisseur et au moment du débarquement.

Madame CELARIE habitante « La Chimère », aux Dalliot, membre de la croix rouge réseau Shelburn. Elle a soigné les aviateurs blessés avant d'être conduits à la maison d'Alphonse pour leur embarquement clandestin à l'Anse Cochat (plage Bonaparte) à destination de l'Angleterre. Elle recevait chez elle les Allemands alors que se dissimulaient les aviateurs (canadiens, Anglais) dans son grenier.

4 Braves ont participé au débarquement de Normandie :

Guillaume LE BARBU, que les plus anciens ont connu comme secrétaire de mairie, débarqua avec la Deuxième DB du Général LEClerc, qui participa à la libération de Paris, ce qui lui a valu d'être un Grand Blessé de guerre, handicap qu'il gardera toute sa vie. Il résidait au 11 rue de Kercadoret.

Marcel BUCHON, embarqué sur le sous-marin mouilleur de mines RUBIS, fit toute la guerre à bord du bâtiment, champion français de navires ennemis coulés, titulaire de l'ordre de la libération, cinq citations à l'ordre de l'armée, donnant droit aux membres de son équipage au port de la fourragère aux couleurs de la médaille militaire. Ce bateau fut un des tout premiers à rallier la France Libre et sera désigné pour opérations dans les Fjords Norvégiens. 28 missions (toutes dangereuses avec de nombreux incidents) – 31 bâtiments coulés et 683 mines mouillées. 50 hommes d'équipage restant 5 ans loin de chez eux, de leur famille et de leurs enfants (n'est-ce pas Gilbert). Ils furent honorés par le Général De Gaulle « *C'est avec des hommes comme vous que nous referons la France* ». Il résidait au 10 rue de Kercadoret.

Louis FLOURY, embarqué sur le croiseur Georges LEYGUES. Ce bateau d'abord basé à BREST rejoint TOULON à l'armistice de 1940 puis MERS EL KEBIR. Il rejoint avec la GLOIRE et le MONT-CALM : CASABLANCA puis avec le MONT-CALM va à DAKAR car il résistera à la marine britannique avant de rejoindre les Forces Françaises Libres. Il sera modernisé à PHILADELPHIE en 1943 et participera au débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie, en appui feu des troupes Américaines d'Omaha Beach (Omaha la sanglante) le 6 juin 1944 en canonnant la batterie de Longues sur

Mer, puis au débarquement de Provence du 15 août 1944 où il tire 271 coups de canon en 2 jours. 60 mois passé en campagne hors de France lui vaudra une flamme de 60mètres (1m par mois). Louis FLOURY fut honoré à Port en Bessin lors du 50eme anniversaire du débarquement en tant que Vétéran. Il habitait au 30 rue de Kercadoret avant de résider aux Dalliot.

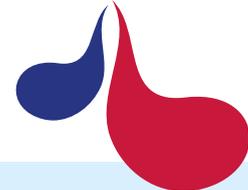
Ange HARSCOUET, embarqué sur le croiseur MONT-CALM. Après l'attaque britannique de MERS EL KEBIR en juillet 1940, le MONT-CALM rejoint TOULON puis DAKAR. Après le débarquement Allié en Afrique du Nord, en novembre 1942, il rejoint PHILADELPHIE pour moderniser son équipement. Revenu en Méditerranée en août 1943, il participe à la libération de la Corse puis rejoint l'Angleterre et en juin 1944 soutient le Débarquement en Normandie et participe au Débarquement en Provence. Il rapatriera l'or de la Banque de France mis en dépôt à la Martinique. Ange HARSCOUE habitait au 36 rue de Kercadoret.

Voilà quelques lignes pour faire prendre connaissance de notre histoire de crapaud rouge. Les nouveaux habitants à ces adresses peuvent penser aux souvenirs que portent ces murs.

Hommages à eux.

Michel PIERRE





LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE À TRÉVENEUC !

C'est le moment tant attendu de l'année où la magie de Noël enveloppe notre commune et cette fois, les vacances de décembre seront plus festives que jamais !

Grâce à l'énergie contagieuse de l'association Tréveneuc Anim'Touseg, préparez-vous à être enchantés par une série d'animations joyeuses. Le 22 décembre, de 18h à 22h, la place du bourg sera transformée en un paradis scintillant avec son marché de Noël. Là, une multitude d'exposants vous attendront, regorgeant d'idées cadeaux qui feront briller les yeux de tous sous le sapin.

Mais les festivités ne s'arrêtent pas là ! Pendant les vacances scolaires, la salle des loisirs se métamorphosera en un univers miniature sous la houlette de Gérard Garofoli. Un régal pour les petits et les grands, cette exposition, qui grandit d'année en année, promet de vous émerveiller avec de nouvelles créations à découvrir. Ne manquez pas l'occasion de plonger dans ce monde féérique !

Que vous soyez en quête de cadeaux uniques au marché de Noël ou que vous souhaitiez explorer le monde enchanté des miniatures, nous vous attendons avec impatience pour partager la joie de cette saison spéciale.

Que la magie de Noël illumine vos cœurs et que ces célébrations créent des souvenirs inoubliables pour chacun d'entre vous !



VŒUX DU MAIRE

La municipalité a le plaisir d'annoncer que les traditionnels vœux du Maire auront lieu le 12 janvier 2024 à 18h30, au château de Pommorio. Cet événement convivial et rassembleur est l'occasion idéale pour les habitants de se retrouver et partager un moment d'échange et de réflexion.

Nous vous invitons chaleureusement à vous joindre à nous, car votre présence contribuera à la richesse de cette soirée. Les vœux du Maire ne se limitent pas à une simple célébration, mais offrent également l'opportunité de faire le point sur les événements marquants de l'année écoulée au sein de notre commune.

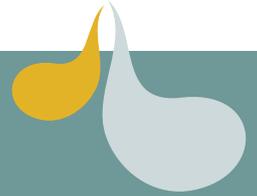
C'est également l'occasion de dévoiler les projets qui façonneront l'année 2024, une vision pour l'avenir et les initiatives qui seront entreprises pour améliorer la vie de chacun.

Nous espérons vous y voir nombreux, afin de célébrer ensemble les réalisations passées, de discuter des défis à venir et de renforcer les liens qui font de notre commune un endroit exceptionnel.

Rendez-vous le 12 janvier 2024 à 18h30 au Château de Pommorio pour un moment de convivialité et de perspectives partagées.

Ensemble, bâtissons un avenir prometteur pour notre cher lieu de vie.

La municipalité vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et nous sommes impatients de vous accueillir lors de cette soirée conviviale.



LA BIBLIOTHÈQUE DE TRÉVENEUC, LA LECTURE À PORTÉE DE TOUS :



À deux pas de la place du bourg, un espace dédié à la lecture et aux échanges : **La bibliothèque municipale de Tréveneuc**,

Horaires : les mercredis de 16H à 18H30 et samedis de 10H à midi.

Gratuite, ouverte à tous et en réseau avec les médiathèques de la baie, elle se présente comme une fenêtre ouverte sur un univers foisonnant de livres, couvrant une palette variée de genres tels que BD, romans, mangas et livres documentaires.

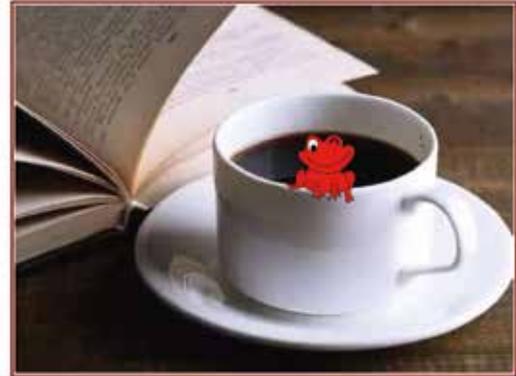
L'âme de cette bibliothèque, riche de ses pages, réside dans l'engagement d'une dizaine de bénévoles. Une équipe soudée qui assure outre les permanences, la recherche de nouveautés littéraires pour tous les goûts, organise aussi des animations telles que des ateliers de lecture pour les tous petits en lien avec le Relais Parents Enfants et plus récemment encore anime des « crapauds - lecteurs » tous les 3èmes samedi matin de chaque mois. En libre accès, ces temps de partage de coups de cœur sont aussi des temps de convivialité autour d'un café et bien souvent de gâteaux maison !

Que vous soyez un amateur chevronné ou un lecteur occasionnel, cet espace accueillant est le lieu idéal pour s'immerger dans l'univers captivant de la lecture, de la littérature et faire de belles rencontres au détour d'une étagère !

(Paroles de bénévoles à dispatcher en pelle-mêle sur la double page sans pour autant citer qui a dit quoi.)

« Je suis bénévole à la bibliothèque de Tréveneuc depuis l'ouverture cela m'a permis de rencontrer les lecteurs adhérents d'échanger sur la lecture et les choix des livres

Les crapauds lecteurs qui viennent de débiter sont très enrichissants sans prétention et permettent aux lecteurs de pouvoir échanger autour d'un petit café. »



LES CRAPAUDS LECTEURS

Venez rencontrer d'autres lecteurs pour parler des livres qui vous ont plus autour d'un café ou d'un thé.

16 septembre

21 octobre

18 novembre

16 décembre

de 9h30 à 10h30

Un moment convivial, le 3ème samedi de chaque mois, qui vous donnera envie de découvrir de nouveaux auteurs !

OUVERT À TOUS
BIBLIOTHÈQUE DE TRÉVENEUC
22410 Tréveneuc

« Que notre bibliothèque dure longtemps. Quelle belle expérience que de faire partie des bénévoles de la bibliothèque de Tréveneuc ! »

« De belles rencontres avec les bénévoles et les lecteurs de plus en plus nombreux, de et autour de Tréveneuc ! »

« Longue vie aux Crapauds lecteurs les 3èmes samedis de chaque mois ! »

DOSSIER

« Et bien pour ma part, j'ai apprécié le fait de pouvoir participer un petit peu à la vie de Tréveneuc, je n'y ai que ma résidence secondaire mais j'affectionne particulièrement ce village plein de vie et d'actions. »

« Être de temps en temps bénévole à la bibliothèque permet de rencontrer du monde et d'échanger, c'est très enrichissant. »

« La bibliothèque, c'est pour moi, une formidable équipe de bénévoles, un lieu de découvertes, d'épanouissement et de transmission. »

« Le 3^{ème} samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30, j'ai le plaisir d'accueillir Les Crapauds lecteurs pour un moment convivial. L'occasion de parler des livres qui vous ont séduits, découvrir de nouveaux auteurs et de rencontrer d'autres lecteurs autour d'un café ou d'un thé. Entrée libre. En partenariat avec Béatrice Longuet du Relais Petite Enfance, je participe aux animations mensuelles proposées aux assistantes maternelles et aux parents. Un moment plein de bonne humeur pour donner le goût des livres aux enfants de moins de 3 ans. (Sur inscription). »



De gauche à droite : Marie-Laure, Maryse, Véronique, Marie-Gabrielle, Corinne, Michèle, Annick et Florence.
Manque : nos 2 Isabelle, Cécile, Christine, Armelle et Antoinette.

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT MARC

Voici venu l'automne et la période « chasse » qui a commencé le 17 septembre. Notre loisir, activité constamment décriée par les médias, est relayé par quelques « Anti-tout » donneurs de leçons. S'il n'y a plus de chasseurs, qui va s'occuper de la biodiversité ? La chasse ce n'est pas seulement chasser le gibier en période d'ouverture générale de septembre à février. Elle nous mobilise toute l'année. Tout cela représente un travail minutieux, bénévole, par amour de la nature que nous laisserons aux générations futures.

Sur le terrain, certains sont fatigués de répondre sans arrêt aux critiques et autres jugements parfois agressifs, alors même qu'ils exercent une activité légale. Face au « harcèlement » de nos opposants les chasseurs seront peut-être appelés à disparaître.

Si le lièvre et le lapin sont revenus, le chevreuil et le faisan sont omniprésents : **c'est grâce à l'action des chasseurs**. Nous déplorons toujours la raréfaction des passereaux due à une prédation trop importante par les corvidés, les rapaces, les chats qu'ils soient haret (dans la nature à l'état sauvage) ou domestique. Cette prédation accélérée au moment de la reproduction car les bébés sont plus vulnérables. La raréfaction des haies fait que les jardins sont privilégiés par les animaux sauvages pour se cacher.

Notre loisir a débuté donc le 17 septembre jusqu'au 29 février 2024. **La chasse est interdite le mardi et le vendredi**. Les battues sont signalées, la Sécurité est notre première préoccupation. Nous serons très heureux de partager la nature avec les promeneurs et de communiquer avec vous.

Le Président
Michel PIERRE

Pour les adhérents
de l'association
TREVENEUC ANIM'TOUSEG

**Marche Rapide avec bâtons
le mercredi matin
semaine Impaire**

**Randonnée
mercredi après-midi
semaine Paire**

Renseignements auprès de
Patrick : 06 88 07 28 45
Mail : tat.marcherando@gmail.com

TRÉVENEUC ANIM'TOUSEG



La place du bourg a été bien animée les mardis 18 juillet et 8 août derniers. Nombreux sont ceux qui sont venus partager ce moment festif avec repas, ambiance musicale dansante assurée par les groupes Ze Rouste, BOB et Let it swing et moment de franche rigolade avec l'artiste de rue

Le 13 août le Repas des Crapauds a été organisé sous la perganda et a permis à bon nombre de Trévénéucis de se retrouver sous le soleil autour d'un repas concocté par les bénévoles.

L'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 4 octobre dernier a élu à sa tête un nouveau président, Monsieur Loïc le Gall et vice-président Monsieur Gurvan FLORES.

Les animations à venir ont été définies.

Rando-marche des mercredis animée par Patrick, sur Tréveneuc et ses alentours

Marché de Noël place du bourg le 22 décembre de 18 à 22 heures, comme chaque année des exposants (miel, bijoux, foie-gras, food-truck...) Vin chaud, barbe à papa seront au rendez-vous, sans oublier la présence du père Noël avec distribution de friandises offertes par la société de chasse et à la salle des loisirs l'exposition des miniatures qui accueillera le public pendant la durée des vacances de fin d'année.

Un tournoi de fléchettes aura lieu salle des loisirs le 11 février 2024.

Le mardi-gras/carnaval sera de retour avec déambulation dans les rues et bris de pi ata le 14 février,

Une soirée irlandaise avec repas, musique et danse et une ou deux représentations théâtrales sont également prévues sur mars et avril.

Retour des mardis du bourg les 16 juillet et 13 août 2024 avec animation musicale (Les Gaillards d'en face sont déjà retenus) avec repas guinguette soirée dansante.



L'équipe de TAT



AUGMENTATION DES FACTURES D'ÉNERGIE, COMMENT FAIRE FACE ?

Réunions d'information : « **quelles solutions face à l'augmentation des prix de l'énergie** » Comment choisir son fournisseur d'Énergie, son abonnement ? Comment réduire ses consommations ou changer de mode d'énergie ? Chaque logement est unique et il n'est pas toujours simple de savoir par où commencer pour faire baisser sa consommation et donc sa facture ! L'Espace Info Habitat et son partenaire, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc (ALEC), proposent deux réunions d'information, gratuites et tout public, afin d'informer les usagers des solutions techniques et les aides financières qui existent pour faire face à l'augmentation des factures d'énergie.

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION :

LANGUEUX - Mercredi 13 décembre - 18h

Terrasse du Point-Virgule - 9 Rue SAINT-PERN

Les conseillers de l'Espace Info Habitat et de l'ALEC animeront ces deux réunions (durée 1h30 environ) et répondront aux questions des participants.



GRATUIT

FACTURES D'ÉNERGIE COMMENT FAIRE FACE ?

RÉUNION D'INFORMATION
Entrée libre - 18h

QUINTIN 15 NOV.
Salle des fêtes

LANGUEUX 13 DÉC.
Terrasse du Point-Virgule

ALEC ESPACE INFO HABITAT
ESPACE INFO HABITAT
1, rue du 12-06 - 22000 SAINT-BRIEUC

La terre, la mer, l'avenir en commun
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

SAINT BRIEUC ARMOR
intercommunalité

02 96 77 30 70

PLUI : UN ENJEU MAJEUR POUR NOTRE AVENIR COMMUN

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est actuellement en cours d'élaboration, suscitant l'intérêt et l'engagement de la communauté locale. Cet ambitieux projet, résultat d'une concertation approfondie, promet de façonner les grandes orientations urbaines pour la prochaine décennie. Son impact sur nos vies ne peut être sous-estimé et il est essentiel que chacun comprenne son rôle dans la construction de notre futur commun.

Le processus de création du PLUI : Le PLUI est le fruit d'un processus de longue haleine, où la concertation a joué un rôle central. Cette démarche a abouti à un projet qui vise à concilier les aspirations individuelles avec les impératifs collectifs.

Les grandes échéances à venir : Le calendrier du PLUI comprend plusieurs étapes cruciales qui nécessitent l'attention de tous les citoyens concernés. En février 2024, le projet sera soumis au vote d'arrêt de projet en conseil d'Agglomération, marquant une étape décisive dans sa progression. La période de mars à juin 2024 sera

consacrée à la consultation officielle des communes, des personnes publiques associées et de l'autorité environnementale. Pendant ces trois mois, chaque acteur aura l'opportunité d'émettre son avis, contribuant ainsi à la diversité des perspectives intégrées dans le PLUI.

Une étape clé suivra avec l'enquête publique à la rentrée 2024. Cette phase, cruciale avant l'approbation finale, offrira aux citoyens la possibilité de s'exprimer et de poser des questions. Cette démarche transparente vise à garantir que chaque voix soit entendue avant que le PLUI ne soit effectif.

Impacts potentiels sur nos vies : Le PLUI ne se limite pas à des documents techniques et des plans abstraits. Il a le pouvoir de remodeler nos environnements quotidiens, influant sur la qualité de vie, l'accès aux services et le développement économique. En mettant en œuvre des politiques d'urbanisme durables, le PLUI peut contribuer à la préservation de l'environnement, à la création

QUOI DE NEUF À L'AGGLO ?



d'espaces verts et à une répartition équilibrée des infrastructures. Le PLU est bien plus qu'une simple formalité administrative. C'est un outil puissant pour façonner l'avenir de notre communauté. En participant activement aux différentes étapes du processus, chaque citoyen peut contribuer à la construction d'un cadre de vie qui répond à ses attentes et qui prend en compte les besoins collectifs.

La remarque nous est faite parfois sur les trop nombreux lotissements créés.

Il est nécessaire de faire le point, sur le nombre de lotissements, sur le nombre d'habitations (maisons individuelles et logements sociaux).

Tout d'abord de 2000 à 2007 c'était un POS (plan d'occupation des sols) qui était en vigueur suivant des obligations bien plus légères qu'à ce jour, en terme de surface par lot.

Ont donc été réalisés - qu'ils soient privés ou communaux - :

- Le lotissement de l'Allée au Garde avec 27 lots pour 23 500 m², soit 870 m² par lot
- Le lotissement de Kerezen pour 5 500 m² avec 7 lots soit 785 m² en moyenne
- Le lotissement du Pont Gigoulé pour 13 300 m² et 16 lots de 831 m² toujours voiries comprises

De 2007 à aujourd'hui : surface des lots avec voiries comprises :

- Impasse des vignes 3 967 m² pour 5 lots à 793 m²
- Coteau de tournebride 13 718 m² pour 18 lots à 768 m²
- Clos des sentes 20 831 m² pour 24 lots à 867 m²
- Coatineaux 17 479 m² pour 23 lots à 759 m²
- Le bosquet (prolongement du Coteau de Tournebride) 11 653 m² pour 20 lots à 582 m²

- Les marines de Saint-Marc (impasse des Dallots) constructions sans doute en 2024, 5 200m² pour 8lots à 650m² voiries comprises.

Il nous faut en nombre de logements y ajouter les logements sociaux (15).

Nous avons donc consommé 115 148 m² de terre agricole / soit 4 797 m² par an pendant 24 ans.

Nous arrivons donc à un total de 148 maisons individuelles ainsi que 15 logements sociaux, représentant une moyenne de 854 m² par logement, y compris les voiries.

Il est à noter que les surfaces attribuées aux lots connaîtront une diminution significative, conformément aux dispositions de la loi ZAN. Nous serons sans doute à moins de 400 m² par lot.

Dans le cadre du PLH, nous sommes autorisés à réaliser entre 5 et 10 logements par an. Sur une période de 24 ans, en prenant en compte les Dallots, nous avons atteint une moyenne de 6,79 constructions par an. Il convient également de mentionner que cette statistique ne tient pas compte des éventuelles constructions en dents creuses à l'intérieur de l'agglomération.

Conclusion : La commune est attractive du fait de son littoral et des aménagements réalisés ces dernières années. C'est ce développement qui permet le maintien de nos commerces de proximité, primordiaux pour notre population. Son dynamisme est souvent souligné par nos voisins, mais c'est avant tout le travail de toutes les municipalités qui se sont succédées depuis des décennies.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI) AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE, DU 18 DÉCEMBRE AU 19 JANVIER 2024

Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)
Avis d'enquête publique, du 18 décembre au 19 janvier 2024

1. Le Règlement Local de Publicité Intercommunal, c'est quoi ?

Saint-Brieuc Armor Agglomération élabore un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI). Ce document permet de réglementer les publicités, enseignes et pré-enseignes sur le territoire, avec des règles plus strictes que le Règlement de Publicité existant à l'échelle nationale.

2. Enquête publique : un mois pour donner votre avis

Conformément à la procédure en cours et après consultation des PPA (Personnes Publiques Associées) et des 32 communes, le dossier sera soumis à **enquête publique** du **12 décembre 2023 au vendredi 19 janvier 2024**. Monsieur François, commissaire enquêteur, a été désigné par le Tribunal Administratif de Rennes.

2.1. Donnez votre avis à l'une des 3 assemblées organisées près de chez vous

- **lundi 18 décembre 2023** - 14h à 17h au siège de Saint-Brieuc Armor Agglomération, à **Saint-Brieuc**
- **jeudi 20 décembre 2023** - 9h à 12h à la mairie de **Quintin**
- **samedi 6 janvier 2024** - 9h à 12h à la mairie de **Langueux**
- **mercredi 10 janvier 2024** - 9h à 12h à la mairie d'**Étables-sur-mer**
- **vendredi 19 janvier 2024** - 14h à 17h au siège de Saint-Brieuc Armor Agglomération, à **Saint-Brieuc**

2.2. Consultez les registres (uniquement pendant la durée de l'enquête)

Consultez les dossiers en ligne du projet arrêté et les registres d'enquête publique dans les lieux suivants (jours et heures habituels d'ouverture des locaux) :

- | | | |
|--|-----------------------------|--|
| - Saint-Brieuc Armor Agglomération, 8 rue du 7 ^e RI, à Saint-Brieuc | - Mairie de Quintin | - Mairie de Langueux |
| | - Mairie d'Étables-sur-Mer | - Mairie de Plozevet |
| | - Mairie de Pâris | [aux jours et heures habituels d'ouverture de ces collectivités] |
| | - Mairie de Dol-de-Bretagne | |

Consultez les dossiers en ligne :

<https://www.registre-numerique.fr/vjo-0baa>
ou sur le site internet de l'agglomération :
<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr/>
Dès le registre électronique accessible sur le portail d'enquête publique, du 18/12/2023 au 28/01/2024.



La terre, la mer, l'avenir en commun
0000 saintbrieuc-armor-agglo.bzh



2.3. Transmettez-nous vos remarques

• **Via le registre numérique** qui sera accessible uniquement sur la période d'enquête publique, du 18/12/2023 au 28/01/2024. Contactez-vous à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/vjo-0baa> ou sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ce registre dématérialisé consigne l'intégralité des correspondances, observations et propositions reçues selon les différents moyens décrits ci-après.

• **Par courrier électronique (e-mail)**, à l'adresse : rlpi-stbaad@mail.registre-numerique.fr.

• **Par courrier** : à adresser à Monsieur le Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération, à l'attention du commissaire enquêteur en charge du RLPI, Direction Urbanisme et Foncier, 8 rue du 7^e RI, 22000 Saint-Brieuc.

• **Par écrit** dans les registres papier des 7 lieux d'enquête publique définis précédemment.

• **Par écrit et par oral auprès du commissaire enquêteur** lors de ses permanences listées ci-dessus.

Notes : que toutes les observations et propositions reçues par e-mail, courrier, par écrit ou par oral, de la part du public seront intégrées au registre numérique et seront également jointes au registre papier disponible au siège de Saint-Brieuc Armor Agglomération dans les meilleurs délais.

3. Pourquoi l'agglomération s'engage dans un RLPI ?

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un RLPI afin de :

- **Définir** le règlement national aux enjeux du territoire et ainsi protéger les espaces naturels et le patrimoine historique bâti et paysager.
- **Encadrer** la publicité dans les zones d'activités et commerciales.
- **Normaliser** les dispositifs dans les zones urbaines.
- **Protéger** les entrées du ville de la prolifération d'enseignes et de publicités et ainsi porter une ambition plus forte que les règles nationales notamment sur les questions d'impacts visuels de la publicité, de pollution lumineuse nocturne...

4. RLPI : quels sont les premiers grands principes ?

Certains principes ont été affirmés par les élus du territoire au conseil d'agglomération du 30.03.2022 :

- Augmenter les horaires d'extinction nocturne de la publicité et des enseignes lumineuses.
- Adapter la réglementation pour les secteurs à enjeux patrimoniaux (centres-villes de Quintin et Saint-Brieuc, abords des monuments historiques...), paysagers ou naturels.
- Encadrer la publicité dans les zones d'activités économiques pour éviter leur multiplication.
- Instaurer des règles permettant de limiter le nombre et la taille des dispositifs d'affichage...

Ce que prévoient déjà les règles nationales



Ce que devrait changer le RLPI



5. Et après ? Le projet de RLPI, après cette phase d'enquête publique, sera approuvé lors d'un Conseil d'agglomération. Une fois approuvé, les publicités auront 2 ans pour être mises en conformité avec la nouvelle réglementation et les enseignes devront également le faire dans les 6 ans.

6. Plus d'infos ou remarques à formuler ? urbanisme@stbaa.fr - 02 96 77 60 75
ou RLPI sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr/vjo-0baa

Contact presse : Direction de la communication / 02 96 77 30 41 / communication@stbaa.fr

La terre, la mer, l'avenir en commun
0000 saintbrieuc-armor-agglo.bzh



LE CIAS AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ : BIEN PLUS QU'UNE AIDE À DOMICILE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est reconnu pour son engagement envers le bien-être des citoyens à travers son service d'aide à domicile. Cependant, sa contribution va bien au-delà de cette mission, avec un service de portage de repas qui se distingue par son caractère local, bio, équilibré et son accessibilité à tous. Dans cet article, nous explorerons l'initiative du CIAS, mettant en lumière les détails de ce service méconnu qui touche les 32 communes de l'agglomération.

Le service de portage de repas : Au-delà des tâches conventionnelles, le CIAS assure un service de portage de repas qui répond à un besoin essentiel de la population. Ces repas, préparés par des cuisiniers locaux, mettent en avant des produits issus

de l'agriculture biologique. Cette approche s'inscrit dans une démarche écoresponsable tout en favorisant l'économie locale.

Des repas adaptés et équilibrés : La diversité des besoins alimentaires est au cœur du service de portage de repas du CIAS. Tous les régimes spécifiques sont pris en compte, garantissant ainsi une adaptation des repas aux besoins individuels. Cela permet à chacun de bénéficier de repas équilibrés, contribuant ainsi à la santé et au bien-être général des bénéficiaires.

Aides au financement : Le CIAS va encore plus loin en rendant son service de portage de repas accessible financièrement. Les bénéficiaires peuvent profiter d'un crédit d'impôt sur la livraison, allégeant ainsi la charge financière de ce service indispen-

sable. De plus, un plan d'aide incluant la livraison des repas à domicile via l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) offre une solution complète pour ceux qui ont besoin d'un soutien financier.

Une livraison 7 Jours sur 7 : La disponibilité des repas n'est pas en reste. Le CIAS assure une livraison 7 jours sur 7, garantissant une continuité du service tout au long de la semaine. Cette flexibilité contribue à répondre aux besoins changeants des bénéficiaires, offrant ainsi une solution pratique et adaptée à chaque situation.

Le CIAS s'impose comme un acteur clé dans le soutien à la communauté, allant au-delà de son rôle traditionnel d'aide à domicile. Le service de portage de repas, avec son engagement en faveur du local, du bio, de

QUOI DE NEUF À L'AGGLO ?

la diversité alimentaire et de l'accessibilité financière, incarne la vision d'un bien-être holistique pour tous. En mettant en lumière ces initiatives, il est essentiel de souligner le rôle essentiel du CIAS dans la création d'une communauté solidaire et épanouie.

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
www.sbaa-normandie.com

PORTAGE DE REPAS
Dans les 32 communes de l'agglomération

St Erreuc

Votre Service Public du repas à domicile

CIAS - 13 avenue Pierre Mendès France à Trégueneuc

02 96 77 62 14
portage.cias@sbaa.fr

AIDES AU FINANCEMENT

- ✓ nous vous informons sur les diverses aides
- ✓ 50 % crédit impôt du coût de la livraison
- ✓ un plan d'aide comprenant la livraison des repas à domicile (APA)

TARIF
UNIQUE



PORTAGE SUR TOUT LE TERRITOIRE
NOUS COUVRONS LES 32 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION



REPAS CUISINÉS À CÔTÉ DE CHEZ VOUS
PAR DES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION AVEC DES PRODUITS BIO ET BZH



REPAS ÉQUILIBRÉS 7 JOURS/7
NOUS LIVRONS ET ASSURONS UNE VEILLE



REPAS SPÉCIFIQUES
NOUS NOUS ADAPTONS À VOS RÉGIMES



LE CIAS C'EST AUSSI UN SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE, PETIT BRICOLAGE, TÉLÉALARME ...

02 96 77 62 14
portage.cias@sbaa.fr

MOTS FLÉCHÉS PAR JUJUBIER

Quel est le prénom de cet homme politique né le 3 novembre 1860 à Tréveneuc ?
Fils d'Henri de Tréveneuc (lui-même homme politique), il fut député des Côtes-du-Nord de 1893 à 1898, et sénateur de 1901 à 1921. Le 5 février 1940, il décède à l'âge de 80 ans en son domaine de Pommario.

Chrestien de Tréveneuc

CHANTÉE PAR BÉL LE CLOU EN LA BRACQUE, C'EST LA POINTE	MAGISTRAT DE VILLE MÉTAL JAUNE PÂLE	SCENCES POUR ACQU OUIRE MESURE	TOUT UN SYMBOLE FAIRE DANS SABARRE...	HAUSSE DES PRIVATIFS	PRÉS DE LA CÔTE, A UN SOU PORT...	PORT... ET PORE) SUIVI DES VEUR
PATRON BUN COURU LES PROVINCIERS LE PAYS D'OI		4		MAIÇHE BOLLE EN TÊTE SA VILDE EST BON GARNE		
EMBOUSER TOUR DE CARTE		BEN DISPOSE	TRANSOR MEE, TOLLE DE L'ORGE		AVÈRE	1
	DAI PLEU Y METTRE UN BEMOK		ANDROCHÉS AU COEUR, ET TENDS À L'ORL...	PETITE ELISABETH FAIT PERDRE DE L'ESTOFFE		PÊTE DE MUNE
INVO EN COATRE	TÊTE DE CANARD SON ANAPORCAIRE EN 2021		À LYRE PLUS COU/LIRE SA SALLE EST EN SOUTERR...		CŒUR DE PUS	LES PLANTES Y SONT À LA TÊTE
	DE BEREAUCHE DU DE LA RODREVILLE	MARME AU SUD-OUEST DU BOMM...				ADRESSE VIRTUELLE
MAISON EN ROIS	SCAMBE DANS L'ANCOU, SUR LA GARDE EN BULLGARE		PAPER DU PASSE NOUÏRE EN KAUZE		SUR LA ROUTE DES FALANGES	BAIS VOUR MORRE BLANCE
DANS LES GRANDES LIGNES FRANÇAISE		SOUVENT PRÉS EN GRIPPE	5		VENUE CENTRAL EN EXTRAIT ET SORTANT DE NOMBRES	
	PETITE OFFRANDE SIT ETREH				ENHORE NANDE UN AS À DALLAS	6
EST EXTREME CÔTE À CÔTE				SE À TRÉVENEUC		ENHORE
		E'EST ELLE LE EMP			NA PAL PEUR D'ÊTRE BATTU	

Réponses p23

Bar - Tabac



Le Bar Tabac TOUSEGRU vous propose une gamme variée de produits et services :

TABAC, Jeux FDJ (grattage, loto, euromillions, parions sport), Presse (hebdomadaires et quotidiens : Ouest France, Presse d'Armor), Timbres poste, timbres discaux et timbres amendes (dématérialisés), tickets TUB (coupons 10 voyages, coupon journée, coupon Pass Tribu), recharges téléphoniques (Orange, Bouygues, SFR, etc.), recharges monétiques (Pausafe card, ticket Premium, ticket Amazon, etc.), recharges multimedia (Playstation, X box, Google play, etc.), jeux de fléchette connecté.

4 place du Bourg - 22410 Tréveneuc

www.facebook.com/Tousegru

BRUIT

Selon l'arrêté préfectoral en vigueur, **les travaux de bricolage et de jardinage** peuvent être effectués par les particuliers :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30, les jours ouvrables

De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis

De 10h à 12h les dimanches et jours fériés

En cas de gêne en dehors de ces horaires, vous pouvez contacter directement les auteurs de ces bruits ou en dernier recours la gendarmerie.

MAIRIE

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h.

Tél : 02 96 70 84 84

Site web : www.treveneuc.fr

Courriel : mairie@treveneuc.fr

Agence postale communale

Du lundi au samedi de 9h à 12h (ouverte le mardi de 10h à 12h).

Tél : 02 96 70 84 83



LOCATION DE MATÉRIELS

La commune de Tréveneuc facilite l'organisation de vos événements en proposant à la location un barnum 5 x 8 m, accompagné de tables et de bancs.

ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES :

- Barnum 5x8m avec remorque
- Tables et bancs (quantité illimitée)

TARIFS :

1. Barnum 5x8m : 400 €
2. Tables et bancs : 50€ par week-end +10€ par jour supplémentaire
3. Livraison (en option) : 100 €

MODALITÉS :

- Le transport reste à la charge du locataire.
- En cas d'impossibilité de transport, une livraison payante peut être envisagée.

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION : Pour plus d'informations et pour effectuer une réservation, veuillez-vous adresser à la Mairie de Tréveneuc.

Contactez-nous dès maintenant pour réserver et garantir la disponibilité des équipements dont vous avez besoin.

/!\ priorité aux associations.

/!\ pas de location de tentes du 1^{er} novembre au 28 février en raison des risques liés aux intempéries.

MARCHÉS

- Lundi : Saint-Quay-Portrieux (port)
- Mardi : Etables-sur-mer
- Mercredi : Plouha
- Jeudi : Binic
- Vendredi : Saint-Quay-Portrieux (casino)
- Samedi : Saint-Brieuc
- Dimanche : Etables-sur-mer



HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Etables sur mer

Etables sur mer,
De novembre à mars :
8h30-12h / 13h30-18h

Fermé le 1^{er} mardi du mois et jours fériés.
Déchetterie de Plouha ouverte les mardis



ROBERT Chrestien de Tréveneuc													
O	S	A	M		E	T	E	T		R	U	Z	A
I	A	H		R	G		T	N	I	E	O		
R	I	O	J		E	O	B	O				U	
O	P	T		E	G	P	V	G	T				
M	L	E		M	E	R	H				S	B	I
M		P		L	O	I	E	L	I	E			
O		N	L	A	R	K	E	R			M	F	B
P		A		E	O	D	E		N	E			
	A	S	E	L	U		M	I			L	I	P
T		E	E	T	E	M	A	L		R	E	U	
E		R	E		P	A		L	O	E	G	O	
R	P		C		A	R	M	T		N	S	A	
L	O	S	T		R	I	V	E	D	C	B	E	
G		A		C		S		E			V		

ÉTAT CIVIL

Voici l'État Civil du 01/04/2023 au 30/10/2023

NAISSANCES

24/07/2023 – JOUAN Julien

MARIAGES

01/04/2023 – GUYON Hervé et MOITY Gwenn
10/6/2023 – CHAMBERLIN Stephane et VITOUX Marie-Sophie
24/06/2023 – DRILLET Hugo et TREHOREL Axelle

DÉCÈS

11/05/2023 – CORLOUER Huguette née GICQUEL
18/05/2023 – HYDRIO Monique née EOUZAN
21/05/2023 – BLOUIN Solange née LE CORNEC
24/08/2023 – PINEAU Jean

Directeur de la publication : Marcel Serandour

Rédaction, conception et réalisation : Sandrina Mendes, Michel Pierre, Jujubier, RoudennGrafik

Crédit photo : Mairie de Tréveneuc, SBAA, Sandrina Mendes

Impression : RoudennGrafik

Pôle Auto Services
Les DALLIOTS

www.lesdalliot.fr

Z.A. Les Dalliot
 15, Rue de la HORVAIS
 22410 TRÉVENEUC
 02 96 70 94 66



Maçonnerie
Bournier antoine

- Neuf & Rénovation
- Petit terrassement
- Pierre & joint de pierre

TRÉVENEUC
 06 60 25 04 23

ARTISAN
Peintre

Peinture-Décoration
 Revêtement de sols & murs
 Parquet flottant
 Revêtement
 Isolation Thermique Extérieure
 Béton ciré
 Décoration Intérieure à la chaux
 Petits Aménagements

Jacky ROUXEL
 23, rue de la Grange
 22190 PLÉRIN
 02 96 74 57 68 / 06 33 43 83 92
 E-mail : jackyrouxel@sfr.fr



Menuiserie
Sergo
Brotons

MENUISERIE - CHARPENTE

Z.A. Les Dalliot
TRÉVENEUC
02 96 70 54 01

Neuf & Rénovation
 AGENCEMENTS MOBILIER SUR MESURE
 PLACOPLATRE
 FENETRE Bois Alu PVC

CCTA
 CONTROLE AUTO

PLOUHA
 02 96 20 20 72



SYLVAIN
TONNELIER

DÉMOLITION
 ASSAINISSEMENT
 TERRASSEMENT

ALLÉE EN GROU

39, rue de Kercadoret
 22410 TRÉVENEUC
 TEL. 02 96 70 59 83
 06 61 75 38 39



Plomberie
Electricité
Chauffage

Installation, Dépannage
 Mise en conformité
 Neuf & rénovation
 Création, modification
 Salle de bains
 Cuisine...

Yann HADDAD
 7 rue de la froideville
 22410 Tréveneuc
 06 22 41 28 87
 02 96 65 29 32



TAXI

Proxi-Trans
 Ambulance
 * VSL *

Une équipe de professionnels
 à vos côtés

02 96 70 67 00
 Votre ambulancier Sud Goëlo




POMMORIO



Albizia Paysage
 SARL

LUCAS Frères

Entretien parcs et jardins

06 03 97 51 47
22410 TRÉVENEUC



DOMAINE de
CHARENTRE

Sylvain LUNECAU
 VIGNERON - OENOLOGUE

Chaintre - 44 530 Moutillon
 02 40 56 31 16
 06 45 11 74 41
 sylvain.lunecau@orange.fr

Vins du Val de Loire

Médoc et Sèvre et Maine sur le Charolonnais - Sauvignon
 Vins de Pays rosés et rouges.
 Méthode traditionnelle.

COUVERTURE • ZINGUERIE • ÉTANCHÉITÉ
 Neuf - Rénovation - Entretien

Gérard
GUEGAN
02 96 62 06 48

23 rue du Châtaignier PLOURHAN
 ZA des Fontaines LANVOLLON

